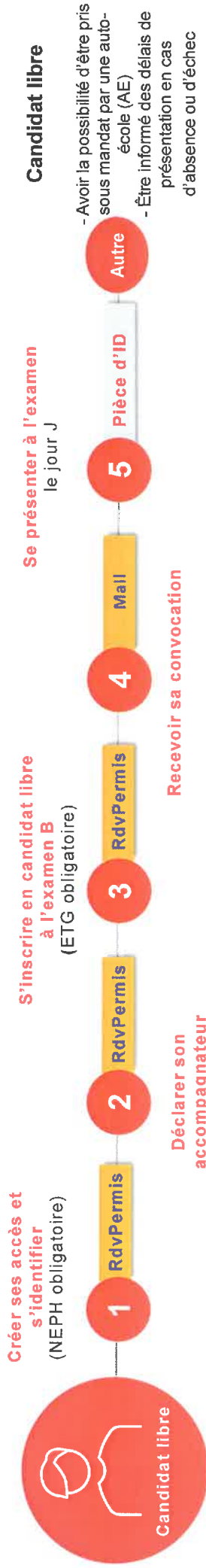


FICHE CANDIDAT LIBRE

EN RÉSUMÉ



1 | Créer ses accès et s'identifier

- Le candidat se connecte à RdvPermis et peut créer directement son compte
- Le candidat se connecte ensuite avec son identifiant et son mot de passe
- Par défaut, tout candidat non rattaché à une auto-école ayant mandat pour l'inscrire à l'examen pratique est un candidat libre

2 | Déclarer son accompagnateur

- Le candidat déclare son accompagnateur. Cet accompagnateur ne doit pas être un professionnel de l'enseignement de la conduite.

3 | S'inscrire en candidat libre à l'examen

- Le candidat choisit le créneau disponible à sa convenance et s'inscrit à l'examen pratique du permis de conduire en tant que candidat libre

4 | Recevoir sa convocation

- Le candidat reçoit un mail de convocation à l'examen

5 | Se présenter à l'examen

- Le candidat se présente à l'examen, avec un accompagnateur non-professionnel de l'enseignement de la conduite, avec les pièces justificatives nécessaires et un véhicule à double-commande

Autre

- Le candidat peut à tout moment devenir candidat mandat et être pris sous mandat par une auto-école
- Le candidat dispose des informations de base sur sa situation (candidat mandat, candidat libre)
- Le candidat est responsabilisé dans le choix de sa place d'examen et dispose dans RdvPermis d'explications claires sur les délais de présentation associés aux échecs et absences non justifiées à l'examen